

(1)

(N° 5)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1864-1865.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1865 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. DE KERCHOVE.

MESSIEURS,

Les crédits affectés aux non-valeurs et remboursements, réclamés par le Gouvernement pour l'exercice 1865 comportent les mêmes sommes que pour 1864 et s'élevent à 975,200 francs. L'examen en sections de ce budget n'a donné lieu à aucune observation. La section centrale, à l'unanimité des membres présents, l'adopte également.

Le Rapporteur,
DE KERCHOVE.

Le Président,
MOREAU.

(1) Budget, n° 54 (session extraordinaire de 1864).

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. DE WOELMONT, HAYEZ, LE HARDY DE BEAULIEU, VALCKENAERE, LE BAILLY DE TILLEGHEM et DE KERCHOVE.